



HAL
open science

Le CUCES-INFA ou "Complexe de Nancy", creuset d'innovations pour l'éducation permanente (1954-1973)

Françoise F. Laot

► To cite this version:

Françoise F. Laot. Le CUCES-INFA ou "Complexe de Nancy", creuset d'innovations pour l'éducation permanente (1954-1973). *Éducation permanente*, 2014, 198 (1), pp.199-215. hal-02167027

HAL Id: hal-02167027

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02167027>

Submitted on 20 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le CUCES-INFA ou « Complexe de Nancy », creuset d'innovations pour l'éducation permanente (1954-1973)¹

FRANÇOISE F. LAOT, professeure à l'université de Reims Champagne-Ardenne, Centre d'études et de recherches sur les emplois et les professionnalisations (CEREP), EA 4692 (francoise.laot@univ-reims.fr).

L'histoire du Complexe de Nancy, constitué du Centre universitaire de coopération économique et sociale (CUCES), de l'association du CUCES (ACUCES) et de l'Institut national pour la formation des adultes (INFA), peut être lue de multiples manières. Cet article choisit de la présenter comme celle d'une vaste entreprise d'imagination institutionnelle. En effet, ses promoteurs se mobilisent dans un acharnement quasi obsessionnel à tenter de forger le statut idéal, qui puisse à la fois encourager et asseoir l'innovation en matière de formation d'adultes. Au cœur de cette quête, qui accompagne l'action du Complexe tout au long de la période étudiée, se trouve le dilemme public/privé avec, du côté

d'un statut privé, une perspective de souplesse, d'autonomie et de liberté d'initiative, et du côté d'un statut public, l'assurance d'une reconnaissance sociale, de la pérennité et de la sécurité de l'emploi pour les personnels... Ce choix ne sera finalement jamais tranché, malgré les très nombreuses tentatives de révision des structures juridiques du CUCES/ACUCES et de l'INFA, cet institut quasi mort-né². Le Complexe de Nancy a grandement bénéficié, du moins jusqu'en 1969, des largesses financières qu'autorisait la période faste de la fin des Trente Glorieuses, ainsi que d'une grande marge de manœuvre. Tout entière consacrée au développement de l'action, l'équipe de direction³ a relégué au

1. Ce texte est une reprise de la communication donnée au séminaire du Groupe d'étude-Histoire de la formation des adultes (GEHFA) du 27 avril 1998, qui n'avait jamais été publiée. Celle-ci s'appuyait sur ma thèse (Laot, 1998, 1999), à l'époque pas encore soutenue, sur l'histoire des institutions nancéiennes, réalisée à partir d'archives et d'une quarantaine d'entretiens menés auprès d'anciens cadres du CUCES-INFA. La publication tardive de cet article fait suite à une demande de quelques collègues jugeant qu'un court texte synthétique sur l'histoire générale du Complexe de Nancy pourrait être utile aux étudiants, notamment de masters de formation. Les annexes de cette thèse, qui n'ont pas été publiées, seront bientôt consultables sur le site des archives ouvertes.
2. Selon Bertrand Schwartz, l'INFA était condamné dès le départ (*entretien du 30 novembre 1994*).
3. La direction est collégiale, même si M. Deshons et surtout B. Schwartz y occupent une position de leaders longtemps incontestée. En 1966, le CUCES, ayant beaucoup grossi, se dote d'un nouvel organigramme qui officialise le partage des responsabilités.

second plan la gestion quotidienne des organismes. Après les événements de 1968, auxquels les équipes du CUCES-INFA ont participé dans les rues de Nancy, la bienveillance administrative et politique, tant au plan local que national, va brusquement s'effriter. Ces conséquences conjoncturelles sont renforcées par la rationalisation croissante qui accompagne le processus d'institutionnalisation de la formation (Terrot, 1983 ; Montlibert, 1991 ; Fritsch, 1992 ; Tanguy, 1998 ; Lescure, 2004, 2011 ; Brucy *et al.*, 2007). En 1973, après de multiples tracasseries administratives, la fragile construction institutionnelle s'écroule. Une bataille semble bel et bien perdue, du moins à Nancy. Mais la création de l'Agence de développement de l'éducation permanente (ADEP⁴), censée prendre la suite de l'INFA en 1973, montre bien que certains n'ont pas encore baissé les bras. Pour ses concepteurs (dont plusieurs membres du CUCES-INFA⁵), est-elle autre chose qu'une énième version renouvelée de l'Institut ?

S'intéresser aux conditions institutionnelles dans lesquelles s'est déployée l'action du Complexe de Nancy permet non seulement de mieux appréhender sa portée et ses limites, mais également de mieux identifier les choix opérés – et donc les options écartées – au moment de la consolidation de la politique de formation en 1971. Cette histoire particulière apporte un éclair-

rage complémentaire sur la construction du système français de formation. Tout au long des années 1960, le CUCES-INFA a l'ambition d'allier la recherche et l'action, complémentaires tendues vers un même but : développer l'éducation permanente (Schwartz, 1968) et l'installer durablement à travers la mise en place d'un système cohérent. L'éducation permanente est conçue comme un levier pour changer l'école, l'entreprise, les mentalités, les rapports sociaux... Ce projet n'est certes pas exempt d'une certaine ambiguïté. Il repose en grande partie sur un consensus idéologique de surface que les événements de Mai-68 feront voler en éclats. Qu'ont produit ces institutions en termes de savoirs nouveaux ? Rien n'est facilement discernable car les emprunts y sont nombreux et disparates. Les réflexions nancéiennes sur la formation, que certains ont appelées « école de Nancy » (Burguière, 1987), se sont en effet nourries des conceptions de différents courants au moment de la refonte du projet en 1960. Comme souvent lorsqu'on parle d'innovation, il s'agit moins de création *ex nihilo* que de nouvelles manières d'agencer l'existant. Ici, l'inédit a consisté à réinterroger ce qui, jusque-là, semblait ne pas faire problème, l'éducation des adultes, pour en faire un objet d'étude à part entière (Laot, 1999, 2002). C'était bien une première, en France tout au moins.

4. L'ADEP ne reprend toutefois pas la mission de recherche de l'INFA. Elle-même a été supprimée en 1991.

5. Au côté de R. Vatier, J.-J. Scheffknecht et P. Caspar, chargés de mission au ministère, auraient vraisemblablement participé, avec le soutien de Schwartz, à l'élaboration de l'ADEP (*sources : croisement d'entretiens*).

Nous ne présenterons ici qu'une petite partie de cette histoire, renvoyant ici ou là à des lectures plus approfondies. En particulier, il ne sera pas question des publics. Quelques auteurs – et acteurs de cette même histoire – avaient, en leur temps, déjà bien défriché le terrain en proposant des analyses sur les caractéristiques, les motivations et les difficultés des adultes en reprise d'études ou en formation dans les institutions nancéiennes (Debon-Thesmar, 1965 ; Fritsch, 1970 ; Montlibert, 1968, 1971, 1973). De même, il sera peu question des actions. Celles-ci ont été étudiées ailleurs (Laot, 1998, 1999) et, pour certaines d'entre elles, décrites et analysées à travers quelques articles des premiers numéros d'*Education permanente*, elle-même créée au sein du Complexe de Nancy en 1969.

1954-1959 : les antécédents du Complexe de Nancy ; un CUCES innovateur dès l'origine

Décloisonner la société

Tout commence en 1954 lorsque deux notables de Nancy, Jean Capelle, recteur, et André Granpierre, industriel, s'entendent pour créer une institution censée faire le lien entre les deux mondes que sont l'université et l'industrie. Une autre initiative du même type avait déjà été lancée à Grenoble quelques années plus tôt. Nancy est

une capitale régionale à forte concentration industrielle qui compte, en plus des facultés, pas moins de huit écoles supérieures formant des ingénieurs dans différents domaines (Rollet et Choffel-Mailfert, 2007). Capelle et Granpierre ont fait tous les deux « le voyage aux Etats-Unis⁶ », et ils sont convaincus que le progrès passe par le décloisonnement de la société française. Ils créent le CUCES pour fournir à l'économie locale des ingénieurs et des cadres en nombre suffisant, et possédant une formation adaptée aux temps modernes, c'est-à-dire pas uniquement technique mais complétée par les apports des sciences humaines et sociales⁷.

Trois types d'actions seront développées durant cette période :

- dès 1954, la formation des élèves ingénieurs des écoles de Nancy à des questions non abordées dans le cursus classique, telles que l'organisation de l'entreprise et les problèmes économiques et humains ;
- dès 1954 encore, le perfectionnement des ingénieurs et des cadres déjà en poste sous forme de cycles thématiques où interviennent des conférenciers de renom sur des thèmes comme les relations humaines, la direction des réunions, l'évolution de la pensée économique, la simplification du travail, etc. On y pratique la méthode de cas, la dynamique des groupes, et on se soucie de demander aux participants

6. Dans le cadre des « missions de productivité », financées par le Plan Marshall, desquelles ont été rapportées en France de nouvelles approches sur la gestion des entreprises et le courant des relations humaines.

7. Les sciences sociales en particulier ont alors le vent en poupe et seront encouragées par différentes mesures de développement de la recherche (Tanguy, 2011).

de déterminer les contenus qu'ils souhaitent voir traiter plutôt que de leur imposer un catalogue préétabli ;

– à partir de 1956, des cours de promotion du travail⁸ se mettent progressivement en place. Il s'agit de former rapidement, en cours du soir et du week-end, des agents de maîtrise et des techniciens afin qu'ils puissent assurer, au sein de leur entreprise, des fonctions de responsabilité et d'encadrement.

Pour animer et coordonner l'ensemble, un comité de direction du CUCES se réunit toutes les semaines. Le premier directeur du centre, un économiste de Nancy, Jean Ray, ne reste que très peu de temps. Il est remplacé par Philippe Olmer, alors directeur de l'École des mines de Nancy. Un poste de permanent est ouvert et un certain Michel Deshons y est recruté. Il n'est pas nancéien mais il a soutenu une thèse de droit sur les entreprises américaines.

Deux objectifs fondamentaux caractérisent cette première période et vont orienter la suite : valoriser l'action du CUCES en l'officialisant de la meilleure manière ; rechercher les moyens de combattre les abandons aux cours du soir, fléau qui sévit à Nancy comme dans tous les centres de promotion du travail de France

A la recherche de statuts « nobles »

Les fondateurs du CUCES veulent pour leur centre un statut de fondation ou, au moins, d'association privée reconnue

d'utilité publique. Le droit français ne permettant ni l'un ni l'autre pour une organisation nouvellement créée, toutes les démarches en vue de contourner l'obstacle échouent. En attendant, le CUCES fonctionne comme une institution clandestine : les actions sont initiées en l'absence totale de statut juridique. Du fait qu'elles sont alors essentiellement financées par des fonds privés en provenance des entreprises, cela ne porte pas à réelle conséquence. Mais à partir de 1956, le CUCES fait appel à des financements publics pour les cours de promotion du travail. Il faut donc résoudre la question : statut public (pour lequel penchent les universitaires) ou statut privé (pour lequel penchent les industriels) ? La question sera esquivée par la « trouvaille » du double statut : institut d'université pour les cours du soir et association loi 1901 pour le reste de l'activité. Le CUCES pourra donc ainsi « recevoir et gérer avec le maximum de facilité à la fois des fonds publics et des fonds privés⁹ ». Notons qu'une circulaire de 1958 sur les instituts de promotion supérieure du travail (IPST) encourage le couplage de formules juridiques distinctes pour favoriser la souplesse de gestion. Le choix n'est donc pas totalement aberrant, mais le plus étonnant réside dans la suite : « Le centre continuera à être connu par son sigle CUCES et ne deviendra "institut" ou "association" que lorsque cette distinction sera susceptible de favoriser telle

8. La « promotion du travail » désignait officiellement les programmes de formation destinés aux travailleurs.

9. Compte rendu de la réunion du bureau du conseil d'administration du 8 juin 1956.

ou telle démarche [*sic*]¹⁰. » Voilà donc contourné (et caché) pour un temps l'obstacle institutionnel.

Des cours du soir souvent désertés dans un monde de la formation en émergence

Le second point est que la promotion du travail ne donne pas satisfaction. Philippe Olmer n'y croit d'ailleurs pas beaucoup : pas de diplôme reconnu, cursus trop long¹¹... A son départ en 1957, c'est sous la direction de Georges Friedel, son successeur, que sont menées les démarches pour faire reconnaître le centre comme IPST, ce que le CUCES deviendra officiellement en mars 1958. Mais, même avec la création du diplôme d'études supérieures industrielles (DEST), la promotion supérieure du travail (PST) reste l'action la moins performante du CUCES et pose régulièrement question à ses fondateurs qui regrettent le faible nombre d'inscrits et un taux très important de défections.

Parallèlement à ces six premières années de fonctionnement, notons que le contexte français en matière d'éducation des adultes est en plein bouillonnement. Sans détailler, citons le développement des IPST, celui des centres associés du Conservatoire national des

arts et métiers (CNAM) un peu partout en France, et le vote de la loi de 1959 sur la promotion sociale. Des organismes de formation qui joueront un rôle important dans l'avenir du Complexe voient le jour dans la même période : le Bureau d'application des sciences sociales et de l'éducation populaire pour l'industrie (BASSEPI) de *Peuple et culture* (1957), créé par Joffre Dumazedier ; le Centre inter-entreprises de formation (CIF), futur CESI¹², également en 1957, dirigé par Raymond Vatie ; l'Association pour la recherche et l'intervention psychosociologique (ARIP) fondée en 1959. Enfin, à Nancy même, en 1957, la réforme des études de l'Ecole des mines (Grelon et Birck, 2006), dont Bertrand Schwartz est devenu le directeur, aura des répercussions plus que directes sur la suite des événements. Les années 1950 sont encore celles où émerge l'expression « éducation permanente » (Palazzeschi, 1998 ; Forquin 2004), que Gaston Berger contribuera à importer des milieux d'éducation populaire vers le milieu patronal progressiste, notamment à travers le groupe *Prospective* qu'il crée en 1957 et auquel participe Bertrand Schwartz, aux côtés de personnalités du monde industriel et de la haute administration¹³.

10. Compte rendu de la réunion du bureau du conseil d'administration du 22 novembre 1956.

11. Le cycle long, le seul diplômant (diplôme d'université jusqu'en 1959), dure au minimum cinq ans, pour qui suit l'ensemble de la formation de manière assidue.

12. Centre des études supérieures industrielles.

13. Le Centre international de prospective crée en particulier une revue du même nom, *Prospective*, dont le premier numéro paraît en 1958, publiant des articles qui, selon Berger, visent à « étudier les transformations en cours afin d'éclairer les lecteurs sur l'avenir qui se prépare » (Préface du n° 1, 1958).

1960-1961 : période charnière de refondation du projet

Bertrand Schwartz prend la direction du CUCES

La deuxième période, très courte, correspond à la refonte complète du projet du Centre, que Schwartz entreprend à son arrivée. Il s'agit, selon son expression, d'une « mobilisation générale au profit de l'instruction générale¹⁴ ». Celle-ci est préparée par une petite équipe qui, de fait, devient le noyau fondateur du Complexe de Nancy. Il s'agit, outre Michel Deshons et Bertrand Schwartz, de deux intervenants de l'École des mines : Jean-Joseph Scheffknecht, chargé des enseignements d'anglais, et Guy Lajoinie, de la COFROR¹⁵, à qui Schwartz a confié, en 1957, la préparation du stage ouvrier des élèves mineurs et qui a créé le cours de sociologie industrielle. Scheffknecht est alors engagé dans des associations d'éducation populaire, dont *Peuple et culture* ; Lajoinie milite à la CGT et au Parti communiste. Deux autres personnes extérieures à Nancy, mais également de la COFROR, Alain Bercovitz et Gisèle Denis, sont chargées de réaliser une étude visant à mettre au point une méthode d'analyse

des besoins en formation. Lectures diverses et variées (notamment de la littérature spécialisée américaine), visites d'entreprises et d'institutions en pointe en matière de formation, voyage aux États-Unis pour Bertrand Schwartz en 1960, et discussions collectives vont conduire à la rédaction d'un texte : *Le CUCES, Département éducation permanente*¹⁶, daté de septembre 1961. Il deviendra la « bible » distribuée à chaque nouvelle recrue jusqu'en 1967. Par ailleurs, en juin 1961, lors d'un déplacement officiel, Lucien Paye, ministre de l'Éducation nationale, rencontre Bertrand Schwartz à Nancy. Ils échangent sur les perspectives de développement de l'éducation permanente. Le ministre se montre enthousiaste et annonce publiquement son souhait de voir les idées du CUCES se propager à l'ensemble du territoire français. Il charge Bertrand Schwartz de monter un institut national qui aurait cette vocation. C'est de cette rencontre que naîtra officiellement l'INFA en 1963.

La refonte du CUCES

Le nouveau projet de formation du CUCES emprunte à trois grands univers de référence :

14. Texte de 28 pages, daté de 1960, qui correspond à la première intervention de Bertrand Schwartz devant le conseil d'administration du CUCES (archives privées).
15. Compagnie française d'organisation. Guy Lajoinie interviendra de nombreuses années au CUCES et y sera très influent, sans y être jamais salarié, mais « conseiller à temps partiel ». La COFROR introduit la sociologie industrielle dans les entreprises et travaille essentiellement à la résolution de conflits (entretien avec Guy Lajoinie, 25 octobre 1995).
16. Il est possible d'en lire des extraits différents dans deux anthologies : Palazzeschi (1998, p. 246-250) et Jacquet-Francillon *et al.* (2010, p. 924-928).

– le courant américain des relations humaines, centré sur l'organisation dans l'entreprise, en lien avec la sociologie des organisations françaises alors en plein développement ;

– la dynamique des groupes (théories du leadership et de la résistance au changement), appréhendée principalement à travers des lectures (Lewin, Argyris...), et l'approche rogérianne¹⁷ ;

– les méthodes d'éducation active, développées par les mouvements d'éducation populaire et d'éducation nouvelle, dans leurs prolongements cette fois plus nationaux, avec une influence très marquée de *Peuple et culture*.

L'éducation ouvrière et la culture syndicale semblent jouer un rôle de bien moindre importance, tandis que le modèle de l'Éducation nationale et celui de l'enseignement traditionnel qui y est associé jouent souvent le rôle de repoussoir.

L'éducation permanente, telle qu'on l'entend au CUCES, se déroule au sein de l'entreprise ; elle est donc très liée au travail. En cela, elle s'éloigne des conceptions de Dumazedier pour qui le temps de loisirs pouvait être mis à profit pour un développement à la fois social et culturel. Il s'agit de permettre aux hommes¹⁸ de s'adapter aux changements socioéconomiques, d'une part, et de leur donner les moyens d'un

développement personnel par une participation accrue à la culture et à l'évolution de la société, d'autre part.

Ces principes de base peuvent être très synthétiquement décrits de la manière suivante : rejet des modèles, rejet des programmes, recherche d'ouverture en même temps que d'un certain globalisme, imprégnation du et par le « milieu », démultiplication de la formation par progression géométrique (un qui forme dix qui forment cent...). Les moyens financiers sont importants, la période est faste. Le fonds de la promotion sociale vient d'être créé et peu nombreux sont ceux qui le sollicitent. Le CUCES va y puiser à sa guise.

1962-1967, un court âge d'or

La troisième période correspond aux années phares du Complexe. Ce sont celles d'un développement exponentiel. La symbiose des institutions semble réussie au point qu'on en vient à nommer l'ensemble INFA-CUCES ou CUCES-INFA. Pourtant, il convient de nuancer ce tableau, car la complémentarité des institutions ne s'avère pas aussi fructueuse qu'escompté et, très rapidement, des déceptions se font jour. L'effectif du Complexe passe en cinq ans de quatre à cent-cinquante salariés¹⁹, CUCES/INFA confondus. Au CUCES, le mode de recrutement se caractérise

17. Les travaux de Rogers se diffusent tout au long des années 1960. *Le développement de la personne* est publié en français en 1966. Mais il était précédemment connu à Nancy par quelques-uns des cadres qui se sont particulièrement investis dans l'approche non directive, puis dans les groupes de rencontre ou de dynamique des groupes.

18. Ainsi qu'il est écrit dans les archives, l'action vise « des hommes à former ». Il ne sera question de femmes qu'à la fin de la décennie, après mai-68.

19. Appelés ici « cadres » du CUCES ou « chercheurs » de l'INFA.

essentiellement par la cooptation. On embauche les gens qu'on a sous la main : intervenants et élèves de l'École des mines pour une grande part, et toute personne (généralement connue par l'un des cadres) qui manifeste le désir de se lancer dans l'aventure.

Dès 1966 cependant, les insatisfactions pointent et les incertitudes face à l'avenir poussent les responsables du Complexe à rechercher, dans de nouvelles formes juridiques, la pérennité de ce qu'ils sont en train de construire. La loi en préparation sur la formation professionnelle²⁰ n'y est pas étrangère ; elle fixe de nouvelles règles du jeu en précisant que la convention devient dorénavant « l'instrument privilégié des relations entre l'Etat et les partenaires publics et privés ». Ces dispositions législatives mettent fin à la fructueuse collaboration qui s'était instaurée de manière très étroite et en même temps très libre de contraintes avec la Délégation générale à la promotion sociale, qui cède la place à de nouvelles instances de pilotage. Vont alors commencer de longues réflexions qui conduiront à plusieurs ébauches successives d'institutions visant à « implanter et organiser un système d'éducation des adultes en France²¹ ». Ces travaux vont se stabiliser en 1968 sur un plan de développement d'un réseau d'associations universitaires régionales d'éducation et de formation des adultes [AURÉFA] (Laot, 2009a).

Des débuts difficiles pour l'INFA (1963-1965)

Le démarrage de l'INFA est ralenti par de nombreuses contraintes administratives. Son statut d'établissement public à caractère administratif ne correspond pas du tout à ce qu'avait imaginé Bertrand Schwartz. Les textes officiels en ont fait une grosse machine, sans souplesse et sans marges de manœuvre, notamment en ce qui concerne le profil des personnels. Un décret impose en effet un recrutement selon les règles universitaires classiques, ce qui exclut notamment le transfert de cadres du CUCES vers l'INFA, qui constituait la motivation première de Schwartz pour la création de cet institut.

Une autre conséquence majeure de ce statut sera le détournement de ses priorités. Schwartz et son équipe voulaient d'abord et avant tout placer l'INFA sur le terrain de l'action, notamment celui de la formation de formateurs, comme opérateur lui-même ou encore comme prestataire de service auprès d'autres opérateurs. Le recrutement de chercheurs universitaires le poussera vers la recherche universitaire²². L'Institut ne sera véritablement opérationnel qu'à la fin de 1965. Mais ses premiers chercheurs, dont Claude Debon-Thesmar, sont déjà en place, en 1962, au CUCES, au sein d'un département « enquêtes sociologiques », dirigé par Marcel Lesne. A partir de 1965, l'INFA recrute

20. Loi du 3 décembre 1966 complétée par le décret du 18 janvier 1967 qui crée le Comité interministériel de la formation professionnelle et de la promotion sociale.

21. C'est le titre d'un document de 22 pages ronéotées « Pourquoi "implanter" une organisation, un "système" d'éducation des adultes » (*non daté, archives privées*).

22. Même s'il interviendra également en formation, notamment de formateurs d'enseignants.

de jeunes – et moins jeunes – universitaires : Philippe Fritsch, Christian de Montlibert, Michel Morin, Jacques Guigou pour l'équipe de sociologie de l'éducation des adultes ; Pierre Higelé, Jean Migne, Alain Schirks pour l'équipe de psychopédagogie dirigée par Jean-Louis Laroche. D'autres équipes sont moins nombreuses : celle de Pierre Antoine sur l'enseignement programmé, qui reste longtemps formée de lui seul ; celle dirigée par Guy Palmade, qui mène des études générales sur « changement, formation et éducation » et s'étoffera peu par la suite ; des petites équipes autonomes qui ne durent pas, autour de la psychanalyse (Claude Lefort et Pierre Girard) ou de la lecture (Michel Lafarge)²³...

Malgré les déceptions institutionnelles, CUCES et INFA (dirigés tous les deux par Schwartz²⁴) recherchent des complémentarités et mettent leurs ressources au service du même objectif de développement de l'éducation permanente. L'équilibre ne sera pourtant pas facile à trouver, entre la recherche et l'action, sur fond de jalousies et de conflits principalement causés par les différences de statuts et de postures face à la « praxis » des uns et des autres.

Un foisonnement d'actions innovantes

Le CUCES met en œuvre son nouveau projet dès la fin de 1961. Il se déploie dans plusieurs directions. Trois grands terrains sont investis dans les années qui suivent : la promotion sociale (dont

la PST) ; l'intervention en entreprises ; les actions collectives de formation (ACF). Parallèlement, le CUCES poursuit le perfectionnement des ingénieurs et des cadres (PIC), piloté par Georges Egg. Concernant la promotion sociale, l'action du CUCES conduit à un certain nombre de refontes qui visent à démocratiser la PST en abaissant le niveau d'entrée, et à modifier les méthodes d'enseignement. Michel Deshons, Pierre Humbertjean et François Viallet y joueront un rôle essentiel. La formation des intervenants fait l'objet d'un effort particulier. La PST fait en effet appel à des enseignants du supérieur ou du secondaire technique qui n'ont pas l'habitude d'un public adulte. Ils sont encouragés à revoir totalement leurs pratiques pour, finalement, exercer un tout autre métier. Leur perfectionnement ouvre la réflexion sur la formation de formateurs.

La promotion sociale est un terrain très riche pour la recherche sociologique et psychopédagogique, et soulève de nombreuses questions : la motivation à se former, l'évaluation, l'orientation, les mécanismes d'apprentissage, les représentations cognitives, les relations maître-élèves, le rapport au savoir (Laot, 2009b). Plusieurs chercheurs (Christian de Montlibert, Philippe Fritsch, Jean Migne) y développent leur thèse.

Le deuxième grand terrain d'action du CUCES est l'intervention dans l'entreprise. Les principes en sont les suivants : la formation des cadres de

23. Pour un détail des équipes de recherche et des études qu'elles mènent, voir Laot (2002).

24. Qui reste également directeur de l'École des mines.

l'entreprise doit conduire ces derniers à jouer le rôle « d'agent de formation de leur entourage », et cela est de nature à favoriser le développement de l'organisation. Le futur ingénieur-formateur doit non pas « enseigner » mais créer les conditions d'une cogestion de la formation. Il devient un « agent d'évolution de son milieu ». Par ailleurs, toute action dans une entreprise doit être menée dans un esprit de « recherche active » et contribuer à enrichir les problématiques de la recherche en formation d'adultes. Il est prévu que les formateurs se retirent dès que « le milieu est devenu autonome ». La première intervention est menée par Jean-Joseph Scheffknecht dans les usines Peugeot de Sochaux en décembre 1961. Puis c'est l'action au Maroc, à l'Office chérifien des phosphates, menée par Alain Bercovitz. Fin 1963, démarre l'action aux ciments Lafarge, menée par Pierre Caspar, puis en 1964 l'intervention à l'Assistance publique, dans dix hôpitaux de Paris et à l'école des cadres, par Gisèle Denis. En 1966, débute la très grosse intervention en Algérie, sous la responsabilité de Jean-Joseph Scheffknecht, à la Société nationale de sidérurgie. Elles seront suivies par bien d'autres du même type. Les chercheurs de l'INFA interviennent dans ce secteur principalement sur des missions d'accompagnement et d'évaluation des actions. C'est ce type de collaboration qui, à la longue, s'avérera le plus conflictuel. Les ACF, troisième terrain, constituent la synthèse des actions précédentes. Bertrand Schwartz et Guy Lajoinie s'y

investissent très fortement. Dans le bassin de Briey, l'action sera conduite par Alain Elie (Schwartz, 1994 ; Tanguy, 1999). Une des grandes nouveautés réside dans la présence forte des représentants syndicaux aux côtés des autres composantes du tissu social local. Jusque-là, les syndicats n'avaient pas été perçus comme des interlocuteurs « incontournables » des actions de formation. Ils étaient même particulièrement absents dans les interventions en entreprises, puisque la priorité était expressément donnée à l'adhésion et à la participation de la hiérarchie et non à celle de la « base ». Les ACF vont rétroagir de manière particulièrement importante sur l'ensemble des actions du CUCES. Ainsi, le principe de l'obtention de diplômes par unités capitalisables, expérimentée hors les murs à Briey avec le certificat d'aptitude professionnelle (CAP), ré-interrogera, en 1967, le fonctionnement de la promotion sociale. Dans ce foisonnement d'actions, il est possible d'identifier un plus petit dénominateur commun, dans les deux soucis constants que sont :

- la formation de formateurs, comme fondement de toute action de formation, dans un but de démultiplication. Le CUCES-INFA fait rarement de la formation d'adultes ; le plus souvent, il met en place une formation de formateurs d'adultes. Ce sont eux qui seront chargés de conduire la formation. Avec la formation des maîtres du cycle terminal pratique, la formation de formateurs devient, en soi, une finalité²⁵ ;

– l’articulation nécessaire entre la recherche et l’action découle de ce qui précède : il s’agit de former les formateurs à travers la « recherche-active ». Les pratiques pédagogiques et méthodologiques développées dans le cadre de l’éducation des adultes doivent, par « contagion », gagner l’ensemble de la sphère éducative, et notamment conduire à réformer totalement la formation des enseignants²⁶.

1968-1969 : remises en question

Les événements de Mai-68 et l’un de leurs contrecoups, le vote de la loi d’orientation du 12 novembre confiant aux universités la mission d’éducation permanente, vont avoir des effets décisifs sur les structures institutionnelles des trois organisations. Sous des pressions internes autant qu’externes, le Complexe va lentement commencer à voler en éclats à partir de 1969.

A Nancy, en mai, le CUCES-INFA est en grève, et à l’INFA, la contestation et la révolte contre le père grondent. Bertrand Schwartz y est fortement remis en question. Les tensions entre équipes de chercheurs et entre formateurs du CUCES et chercheurs de l’INFA sont poussées à leur paroxysme. La fièvre tombée, il reste des séquelles graves. La question des finalités des actions ayant été brutalement posée, le consensus de surface s’est brisé.

Certaines thèses, largement diffusées alors, comme celle de Bourdieu et Passeron (1964), sèment le doute chez les formateurs : à quoi prêtent-ils la main ? Participent-ils eux aussi à la reproduction sociale ? Sont-ils agents de changement ou agents de police, comme l’affirme un slogan anti-CUCES des jours de crise ? Qui est le « non-public » qu’on ne voit jamais dans les formations, les ouvriers (les vrais, les OS, pas les OQ ou les OP²⁷) et les femmes ? Et pourquoi n’y viennent-ils pas ? Toute une série de conséquences, directes ou indirectes, vont découler de ces événements.

La fusion-confusion dénoncée

La première de ces conséquences est une perte d’image de Bertrand Schwartz dans les milieux patronaux et de l’administration. Dès lors, va s’enclencher un cercle vicieux : suspicions, baisse des commandes, contrôles de la Cour des comptes, retards de paiement des subventions, difficultés financières, etc. La « fusion-confusion » des organismes nancéiens, hier approuvée, devient subitement intolérable pour les instances nationales de tutelle. Des décisions déchirantes sont imposées : le partage de la bibliothèque entre INFA et CUCES, une répartition rigoureuse des actions selon les subventions qui leur correspondent et, à l’INFA, le renforce-

25. Confiée par l’Education nationale à l’INFA, mais conduite en fait par un cadre du CUCES, Gérard Barbary.

26. Selon les organisateurs de la formation, mais cet objectif se trouve partagé par de nombreux acteurs dans les années 1968, notamment dans les milieux de l’éducation populaire. Jacques Delors (1974) développe également cet argumentation.

27. Ouvriers spécialisés, ouvriers qualifiés, ouvriers professionnels.

ment du contrôle a priori des dépenses qui aura pour conséquence de le paralyser encore davantage.

En interne, la clarification des rôles et des fonctions est en marche. Au CUCES, c'est l'entrée des syndicats (CGT, CFDT) et la création d'un comité d'entreprise qui vont constituer un contre-pouvoir, écartant ainsi quelques velléités de cogestion jugées trop impliquantes, le débat entre formateurs-militants *versus* formateurs-techniciens ayant été tranché en faveur des seconds.

A l'INFA, Bertrand Schwartz, chahuté par les chercheurs, se dit las de leurs querelles internes. Poussé vers la porte par la Cour des comptes, il va se désengager de la direction en 1969. L'institut restera de longs mois sans pilote. Il se scinde en deux et installe une antenne à Boulogne.

Autre conséquence indirecte de Mai-68 : Bertrand Schwartz est appelé au cabinet d'Edgar Faure. Ses nouvelles fonctions au ministère lui offrent une position stratégique pour défendre le CUCES, très directement menacé, et pour faire progresser le dossier des AURÉFA. Mais de fait, elles l'éloignent de Nancy plusieurs jours par semaine et, localement, cela génère quelques inquiétudes.

Normalisation, rationalisation institutionnelle

La loi d'orientation de 1968, quant à elle, va provoquer la scission entre l'institut et l'association du CUCES.

Celle-ci, en effet, refait surface et modifie ses statuts restés inchangés depuis 1957. L'institut CUCES prend le nom de CPST-PIC²⁸ ; une convention officielle le lie à présent à l'ACUCES : en échange de locaux, l'association prête ses cadres à l'université. Des heures et des heures de réunion seront consacrées à la création d'une unité d'éducation permanente réunissant dans un même statut l'institut CUCES et l'Institut du travail de Nancy, pour que, finalement, tout échoue au dernier moment. Le 12 juin 1969, un arrêté émanant du ministère de l'Éducation nationale définit les modalités d'agrément des AURÉFA. Ces associations régionales, imaginées sur le modèle amélioré du CUCES-INFA, ont vocation à animer, coordonner, soutenir toutes les initiatives en matière d'éducation et de formation des adultes, et à faciliter la recherche, l'expérimentation et l'innovation dans le domaine. Deux mois plus tôt, pourtant, une tentative de création d'une AURÉFA dans les Pays-de-la-Loire, avec l'appui d'une équipe du CUCES, avait échoué de manière spectaculaire, portant un coup sévère à la crédibilité de ces associations (Laot, 2009a). Dix jours plus tard, Edgar Faure laisse son fauteuil de ministre à Olivier Guichard. Celui-ci se montre hostile à ce qui lui apparaît comme un démantèlement de l'école publique, et refuse d'installer ce qu'il perçoit comme une structure parallèle à l'Éducation nationale. L'avenir des AURÉFA est gravement compromis.

28. Centre de promotion supérieure du travail et de perfectionnement des ingénieurs et des cadres.

Malgré tout, l'action se poursuit

Dans cette ambiance peu favorable, les initiatives continuent pourtant :

- le fameux séminaire national de Pont-à-Mousson organisé par l'INFA sur le thème « Objectifs et moyens dans les expériences de formation d'adultes », qui réunit tout ce que le monde de la formation compte de forces vives, mais qui a le tort de se tenir en octobre 1968, soit quelques mois après les événements de mai. De fait, il tourne au psychodrame ;

- la création de la revue *Education permanente*, en mars 1969. C'est une vieille idée du Complexe qui se concrétise. Une permanente du CUCES, Paule Bolo, est « prêtée » à l'équipe de Guy Palmade à l'INFA qui, par sa vocation nationale, est mieux placé pour accueillir officiellement la revue. C'est elle qui va se charger de son lancement. D'autres actions démarrent : la mise en place du système des unités, importées de Briey, dans les cours de promotion à Nancy ; de nouvelles actions collectives de formation, dont celle de Forbach-Merlebach dans le bassin houiller, sous la responsabilité de Pierre Caspar, la diversification des groupes d'intervention ou de recherche²⁹, etc.

1970-1973 : normalisation, démantèlement du Complexe

Cette dernière période confirme le déclin, jusqu'à la rupture finale, du

Complexe de Nancy. Notons qu'elle recouvre également celle de la mise en place de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente, organisée par la loi du 16 juillet 1971, qui contribue à marginaliser l'expérience nancéienne, en instaurant de nouvelles normes d'organisation et de financement.

Deux nominations décisives ont lieu début 1970 :

- au plan national, Raymond Vatiez (et non pas Bertrand Schwartz, qui aurait pu tout autant prétendre à cette fonction) est nommé à la Direction déléguée à l'orientation et à la formation continue (DDOFC) au ministère de l'Éducation nationale. Son rôle consiste à préparer l'Éducation nationale à assurer de nouvelles missions dans la perspective de la loi de 1971 (Vatiez, 2008). C'est Vatiez qui hérite de l'épineux dossier de l'INFA ;

- au plan local, un nouveau recteur (Paul Pastour) est nommé. Les relations du CUCES avec l'université vont se tendre et de nouveaux contrôles administratifs sont initiés qui conduiront cette fois à la séparation totale et irréversible du CPST-PIC et de l'ACUCES.

Une mort lente pour l'INFA

Durant ces trois années, l'INFA, dont l'existence même est très fortement remise en question par la Cour des comptes, va vivre une série noire où s'enchaînent audits, déménagements successifs et vacances de direction.

29. Avec l'augmentation des salariés du CUCES et des chercheurs de l'INFA, les équipes se multiplient. Ce mouvement s'accompagne d'une diversification des approches et des méthodes d'intervention en formation.

Marcel Lesne, qui avait accepté de prendre la difficile succession de Bertrand Schwartz, sur l'assurance d'obtenir des moyens conséquents (et notamment un changement des statuts pour obtenir plus de souplesse), démissionne quelques mois plus tard, ne voyant toujours rien venir. Un troisième directeur, Robert Cuq, est nommé en novembre 1971 avec pour mission de faire de l'INFA un « haut-lieu de la formation continue dans le secteur public ». De nouveaux statuts seront à peine élaborés que l'on apprendra, presque par hasard, que la ligne budgétaire de l'INFA a disparu du projet de budget 1973, au profit de deux autres organismes, l'INRDP³⁰ et une ADEP qui n'existe pas encore. Les campagnes de presse contre cette décision et l'intervention d'élus auprès des sénateurs et des parlementaires n'y feront rien, pas plus que le changement de ministre qui intervient en juillet 1972. L'INFA est voué à disparaître.

Le décret du 23 mars 1973 qui officialise sa suppression paraît un mois après celui qui crée l'ADEP, agence au statut plus souple, que ses concepteurs chargent de tout ce que l'INFA n'a précisément jamais eu les moyens réaliser. Certains chercheurs de l'INFA sont embauchés à l'ADEP, d'autres rejoignent différentes universités.

Le divorce du CUCES et de l'ACUCES

Au CUCES, qu'on nomme encore ainsi contre toutes les évidences jusqu'à la

mi-72, où le « A » d'ACUCES fera son apparition dans le logo officiel, la grande hémorragie des cadres historiques a commencé depuis 1970. Il y a ceux qui partent pour vivre autre chose (créer une entreprise, par exemple), ceux qui rejoignent le ministère pour y contaminer les institutions publiques, et ceux qui partent vers d'autres destinations encore. En 1973, l'ACUCES aura perdu 11 % de ses cadres, presque tous ceux de la première vague de recrutement. Les difficultés financières deviennent visibles et le malaise et l'incertitude grandissent au sein du personnel. Une grève, courte mais violente, mobilise les cadres pendant trois jours. Elle aura pour conséquence la remise à plat, dans son ensemble, du statut du personnel et la signature, en janvier 1973, d'un accord d'entreprise qui fera pâlir d'envie plus d'un syndicaliste. Le divorce CUCES-ACUCES se précise et il se fait dans la douleur : séparation des biens, séparation des corps.

Bertrand Schwartz quitte la direction du CUCES en janvier 1972, mais aussi et surtout la vice-présidence de l'ACUCES, pour deux raisons qu'il livre au personnel réuni en assemblée générale : il veut ainsi protester contre le démantèlement du complexe CPST-PIC/ACUCES ; il a subi des pressions du ministère pour quitter Nancy.

Que va devenir l'ACUCES ? Il est question de « nationaliser » certaines de ses actions, de transformer l'association en organisme public. En 1973, rien n'est encore tranché...

30. Institut national de recherche et documentation pédagogiques.

Mais encore des initiatives inattendues...

A l'INFA, les difficultés sont telles que le fonctionnement quotidien, déjà difficile à assurer, suffit à la tâche. Contre toute attente, une nouvelle action importante lui est pourtant confiée en octobre 1971 par la DDOFC : la formation des animateurs des centres intégrés de formation de formateurs d'adultes (CIFFA), une préfiguration du réseau public de formation continue (Malglaive, 2007 ; Vatie, 2008). C'est l'ACUCES qui devait en être initialement chargée, mais le contrôleur financier a refusé, au dernier moment, de signer la convention avec un organisme privé. Raymond Vatie et Jean-Joseph Scheffknecht (qui a rejoint le ministère) se tournent alors vers Gérard Malglaive à l'INFA, qui a l'expérience de la formation des maîtres du cycle terminal pratique, pour mener à bien cette action. Quelques recherches nouvelles sont également lancées, notamment avec l'OFRATEME³¹.

Face à la concurrence : l'engineering de formation

Au CUCES, on s'interroge sur les directions à emprunter pour développer l'action de l'organisme dans le nouveau contexte défini par la loi de 1971. Pour faire face à la concurrence, il s'agit de se démarquer des organismes de formation « ordinaires » qui commencent à

fleurir sur tout le territoire. La riche expérience du Centre doit être capitalisée et réinvestie dans une activité nouvelle, « l'engineering de formation³² ». Notons que cette voie conduit notamment à faire paraître une publication (les *Cahiers du CUCES*) début 1972, à devenir centre de formation de formateurs ouvert aux individuels, et à développer des documents pédagogiques (dont des produits audiovisuels). Une antenne est créée à Montpellier en 1972, puis à Paris, rue de Rennes.

L'ACUCES intègre de nouveaux locaux à Nancy, parc de Saurupt, en face de ceux de l'INFA, en mars 1972, un bâtiment neuf qui lui appartient en propre, construit grâce à une subvention du fonds national de la promotion sociale et de la formation professionnelle obtenue depuis déjà plusieurs années. Ce déménagement traduit concrètement le divorce avec l'institut, qui en profite pour reprendre le nom de CUCES. Le départ de Michel Deshons en février 1973 marque cette fois la rupture sur un plan plus symbolique.

Une courte symbiose institutionnelle mais un essaimage sur la durée

Bien entendu, l'histoire de ces institutions – INFA mis à part – ne s'arrête pas là. L'ACUCES continuera ses actions jusqu'en 1982, date à laquelle elle connaîtra, elle aussi, une fin vécue sur le mode tragique. Quant à l'institut CUCES, ou ce qu'il en reste après de très

31. Office français des techniques modernes d'éducation, créé au moment de la refonte de l'Institut national pédagogique, en 1970.

32. *Note de la direction aux membres du personnel : exposé introductif à la réunion du 30 avril 1971*, CUCES, p. 10.

nombreuses transformations, nommé ensuite CUCES-Universités, puis « service commun de formation continue des universités de Nancy », il perdure aujourd'hui dans les anciens locaux de l'INFA, à Nancy, sous l'intitulé « service de formation tout au long de la vie de l'université de Lorraine ». Le CUCES-INFA, en tant que symbiose institutionnelle, n'aura finalement duré qu'une très courte période : cinq années tout au plus, si l'on prend comme repères l'ouverture effective de l'INFA et le début de l'éclatement en 1969. C'est peu au regard de l'histoire de la formation, mais ce qui s'est réfléchi et agi pendant ces quelques années aura marqué durablement le développement de la formation des adultes en France. Pourtant, le système français de formation professionnelle continue s'est finalement construit sans véritablement s'appuyer sur cette expérience et en tournant le dos à quelques perspectives, comme les AURÉFA, dans lesquelles les universités et les régions jouaient un rôle prépondérant.

La diaspora des anciens cadres du CUCES-INFA aura conduit un certain nombre d'entre eux à occuper diverses fonctions à des postes-clés où ils ont pu développer le secteur de la formation (à la chaire de formation des adultes du

CNAM, fondée par Marcel Lesne³³, ou à l'IFACE³⁴, longtemps animé par Alain Bercovitz), ou bien à écrire des ouvrages ou des articles que l'on conseille aujourd'hui encore dans certaines formations universitaires préparant aux métiers de la formation.

Conclusion

Cet article a surtout mis l'accent sur les dimensions institutionnelles du CUCES-INFA, laissant en arrière-plan les actions et les recherches. L'idée était de souligner la place qu'elles ont tenu et leur poids dans ce qu'a effectivement produit le Complexe de Nancy, comme dans les limites qu'a finalement rencontrées cette expérience.

D'autres dimensions ont été étudiées dans les diverses publications mentionnées ici ou là. Pour autant, tout n'a pas été écrit de cette histoire et de ses suites. En particulier, l'histoire de l'ACUCES de 1973 à 1982 reste à entreprendre, ainsi que celle de l'ADEP, ou encore, de manière bien plus approfondie, celle des ACF, de Briey, de Forbach-Merlebach et toutes les autres qui les ont précédées³⁵ ou qui s'en sont inspirées... Il reste encore à explorer de nombreux thèmes de cette histoire récente de la formation d'adultes. ♦

33. Rejoint plus tard par Gérard Malglaive, puis Claude Debon et d'autres cadres de l'ACUCES.

34. Institut de formation de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

35. Plusieurs essais ont en effet précédé l'ACF de Briey.

Bibliographie

- BOURDIEU, P. ; PASSERON, J.-C. 1964. *Les héritiers. Les étudiants et la culture*. Paris, Minuit.
- BURGUIÈRE, E. 1987. « L'école de Nancy ». *Contrats et éducation*. Paris, INRP/L'Harmattan, p. 65-93.
- BRUCY, G. ; CAILLAUD, P. ; QUENSON, E. ; TANGUY, L. 2007. *Former pour réformer. Retour sur la formation permanente, 1945-2004*. Paris, La Découverte.
- DEBON-THESMAR, C. 1965. *Etude sur les raisons des abandons aux cours du soir*. Nancy, CUCES.
- DELORS, J. 1974. « Au -delà des illusions ». *Esprit*. N° 10, « La formation permanente : idée neuve ? Idée fautive ? », p. 547-561.
- FORQUIN, J.-C. 2004. « De l'éducation permanente à la formation tout au long de la vie ». *Savoirs*. N° 6, p. 11-44.
- FRICTSCH, P. 1970. *Les élèves des instituts de promotion supérieure du travail : étude sociologique*. Les dossiers de l'INFA.
- FRICTSCH, P. 1992. « Genèse problématique d'une politique publique : la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente ». *Dans* : F. Aubert (dir. publ.). *Variations sociologiques. En hommage à Pierre Ansart*. Paris, L'Harmattan, p. 279-289.
- GRELON, A. ; BIRCK, F. (dir. publ.). 2006. *Des ingénieurs pour la Lorraine, XIX^e-XX^e siècles*. Nancy, Presses universitaires.
- JACQUET-FRANCILLON, F. ; ENFERT, R. d' ; LOEFFEL, L. (dir. publ.). 2010. *Une histoire de l'école. Anthologie de l'éducation et de l'enseignement en France XVII^e-XIX^e siècles*. Paris, Retz.
- LAOT, F.-F. 1998. *Contribution à l'histoire de l'éducation des adultes. Le Complexe de Nancy CUCES-ACUCES/INFA, 1954-1973*. Université de Paris X-Nanterre, thèse de doctorat en sciences de l'éducation.
- LAOT, F. F. 1999. *La formation des adultes. Histoire d'une utopie en acte. Le complexe de Nancy*. Paris, L'Harmattan.
- LAOT, F. F. 2002. *Quarante ans de recherche en formation d'adultes*. Paris, L'Harmattan.
- LAOT, F. F. 2009a. « Un modèle universitaire et régional de formation d'adultes dans les années 1960. L'épisode oublié des AURÉFA et leur échec face à la loi de 1971 ». *Education et sociétés*. N° 24, p. 143-157.
- LAOT, F. F. 2009b. « Formateurs d'adultes et diffusion de la notion de rapport au savoir. Approche socio-historique ». *Raisons éducatives*. N° 13, p. 163-183.
- LESCURE, E. de (dir. publ.). 2004. *La construction du système français de formation professionnelle continue. Retour sur l'accord du 9 juillet 1970 et la loi du 16 juillet 1971*. Paris, L'Harmattan.
- LESCURE, E. de (dir. publ.). 2011. « L'essor de la formation continue ». *Regards sociologiques*. N° 41/42, p. 7-174.
- MALGLAIVE, G. 2007. *Formateur d'adultes : un itinéraire*. Paris, L'Harmattan.
- MONTLIBERT, C. de. 1965. *Les aspirations à la promotion. Les élèves de la formation continue à la recherche d'une promotion par le diplôme*. Nancy, INFA.

MONTLIBERT, C. de. 1968. « Promotion et reclassement. Les élèves d'un centre d'enseignement par cours du soir à la recherche d'une promotion par un diplôme ». *Revue française de sociologie*. Vol. IX, p. 208-217.

MONTLIBERT, C. de. 1973. « Le public de la formation des adultes ». *Revue française de sociologie*. Vol. XIV, p. 529-545.

MONTLIBERT, C. de. 1991. *L'institutionnalisation de la formation permanente*. Strasbourg, Presses universitaires.

PALAZZESCHI, Y. 1998. *Introduction à une sociologie de la formation. Anthologie de textes français. 1. Les pratiques constitutives et les modèles. 2. Les évolutions contemporaines*. Paris, L'Harmattan.

SCHWARTZ, B. 1968. « Réflexions sur le développement de l'éducation permanente ». *Revue française de pédagogie*. N° 4, p. 32-44.

SCHWARTZ, B. 1994. *Moderniser sans exclure*. Paris, La Découverte.

ROLLET, L. ; CHOFFEL-MAILFERT, M.-J. 2007. *Aux origines d'un pôle scientifique. Faculté des sciences et écoles d'ingénieurs à Nancy du Second Empire aux années 1960*. Nancy, Presses universitaires.

TANGUY, L. (dir. publ.). 1998. *Genèse d'un espace d'activités sociales : la formation professionnelle continue*. Université de Paris X-Nanterre.

TANGUY, L. 1999. « Reconversion industrielle et conversion culturelle dans un bassin minier de Lorraine au milieu des années 1960 ». *Sociétés contemporaines*. N° 35, p. 43-70.

TANGUY, L. 2011. *La sociologie du travail en France. Enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990*. Paris, La Découverte.

TERROT, N. 1983. *Histoire de l'éducation des adultes en France*. Paris, Edilig.

VATIER, R. 2008. *Ouvrir l'école aux adultes. Une mission originale à l'Éducation nationale, 1970-1974*. Paris, L'Harmattan.

Annexe : Le Complexe de Nancy (1954-1973)

	<i>Politique nationale de formation</i>	<i>CUCES</i>	<i>INFA</i>
1954		Création du CUCES. Perfectionnement des ingénieurs et des cadres.	
1956		Centre de PST. Début des cours.	
1957		Création de l'ACUCES	
1958	Création des IPST.	Création de l'Institut CUCES (IPST).	
1959	Loi sur la promotion sociale.	B. Schwartz prend la direction du CUCES. Redéfinition du projet.	
1960		Réforme de la PST.	
1961		Education permanente : début des interventions dans les entreprises.	Projet de création d'un institut national.
1962		<i>Début des études et recherches</i>	<i>au CUCES, puis à l'INFA.</i>
1963		Actions de formation agricole.	Décret de création de l'INFA. B. Schwartz, directeur.
1965		Début des actions collectives de formation (ACF), vallée de Senones. <i>Etude sur les</i>	<i>reconversions.</i>
1966	Loi sur la formation professionnelle.	Nouvel organigramme : direction collégiale. Début des ACF-Briey.	Début de la formation des maîtres du cycle terminal pratique.
1967		Début des réflexions sur les AURÉFA. Unités capitalisables à Briey. Diversification des groupes d'intervention.	Premier colloque IUT (institut universitaire de technologie). Colloque formation à Pont-à-Mousson.
1968	Loi d'orientation (mission d'éducation permanente aux universités).	Nombreuses réunions et ébauches de réorganisation institutionnelle. Stabilisation du plan de développement des AURÉFA. B. Schwartz au cabinet d'Edgar Faure.	B. Schwartz quitte la direction de l'INFA.
1969	Création des AURÉFA (arrêté du 19 juin).	L'institut CUCES devient Centre de promotion supérieure du travail et de perfectionnement des ingénieurs et cadres (CPST-PIC). Nouveaux statuts pour l'ACUCES. B. Schwartz chargé de mission éducation permanente au ministère de l'Éducation nationale. Début des ACF dans le bassin houiller. <i>Création de la revue Education</i>	Début de l'installation d'une partie de l'INFA à Boulogne.
1970	Création de la Délégation à l'orientation et la formation continue à l'Éducation nationale (Vatier, DDOFC).	Inquiétudes, grève au CUCES (en fait à l'ACUCES).	<i>permanente.</i> M. Lesne, directeur. Rapport Cour des comptes. Suppression de l'activité « colloques ».
1971	Loi sur la formation professionnelle continue.		Absence de direction. Première formation d'animateurs des CIFFA. Robert Cuq directeur.
1972		Réapparition du A dans le sigle ACUCES. Séparation totale CPST-PIC/ACUCES. B. Schwartz quitte Nancy. Formation de formateurs.	
1973		Poursuite des actions jusqu'en 1982.	Mars : suppression de l'INFA.